L'abstention : l'ultime concurrent de Bouteflika

Depuis le 12 novembre dernier, date de la révision «partielle et limitée» de la loi fondamentale du pays, Abdelaziz Bouteflika III ne dispose plus ni en face, encore moins à côté de lui, de candidat de poids, capable de lui disputer le sprint final vers une installation à vie, sur le trône de la république gérontocratique d'Algérie. Pas si vrai que cela !

Depuis au moins les élections législatives de 2002, une redoutable formation politique non agréée, sortie tout droit de la boîte de maquillage à élections de Zerhouni, à l'alchimie pourtant bien dosée, joue au trouble-fête électoral, se permettant même l'arrogant pied-de-nez de devenir la première force politique du pays. Son nom: l'abstention.

Longtemps contenue dans les limites respectables d'un épiphénomène politique mineur et de mode de régulation technico-politique des chiffres électoraux par trop policés du parti unique, l'abstention a fait une irruption remarquée et remarquable dans les marécages du champ politique algérien, sitôt ce dernier ouvert à l'aventure des élections «propres et honnêtes».

Au cours des élections législatives de 1991, historiques à plus d'un titre, l'abstention fut le véritable vainqueur, et ce… dès le premier tour ! Avec 59% du corps électoral (5 435 929 non-votants), l'abstention ne fit qu'une bouchée du monstrueux FIS, qui n'obtint avec sa redoutable machine électorale et ses fameux bulletins tournants, que 47,13% (3 260 359 voix pour un corps électoral de 13 258 554 électeurs inscrits !)

En 1995, et selon de nombreux témoignages concordants, le puissant, inespéré et silencieux réservoir de voix non exprimées que constituait l'abstention, fut utilisé comme urne d'appoint par le «cabinet noir» de la république renaissante, pour «parfaire» et conférer un caractère historique et irréversible au retour du «processus démocratique».

Les chiffres sont écrêtés au profit du taux de participation qui est porté à 75,68% grâce à environ 15% de voix silencieuses qui changent de camp, de statut et surtout qui disent «oui» au candidat dont la victoire a été programmée le soir du scrutin, alors que le matin même, elles étaient à la pêche à la ligne.

Depuis cette triste mésaventure, l'abstention innove en s'amusant à cache-cache avec les redoutables agents de régulation des scrutins qui hantent et écument les nuits électorales d'Algérie. C'est ainsi qu'elle reprend le chemin de la croissance en résistant aux élections législatives de 1997 à la boulimie électorale d'un nouvel et inattendu acteur politique, «né avec des moustaches», tout frais émoulu du laboratoire du système. Elle réussit à décider 5 738 170 électeurs à ne pas se rendre aux urnes et parvint miraculeusement à porter ce chiffre à 6 836 136 de sans voix à la première élection présidentielle de Abdelaziz Bouteflika.

Grâce, il faut l'avouer, à une bienveillante neutralité du «cabinet noir», qui, une fois n'est pas coutume, ne voulait pas offrir au candidat-président le quart de manteau électoral, qu'il a réclamé dans une fracassante déclaration, à la sortie du bureau de vote, où il a accompli son devoir électoral. Avec le référendum sur la concorde civile, retour de manivelle spectaculaire !

L'abstention est terrassée, lessivée, mise KO par le redoutable code de gestion des «consultations électorales», mis au point par le nouveau maître des lieux : chaque élection présidentielle sera désormais systématiquement suivie d'un référendum, qui corrigera à la hausse les dégâts difficilement «maquillables» de la percée de l'abstention, désormais visible à l'œil nu dans les bureaux et centres de vote. Avec le «oui» et le «non» du référendum, les chiffres se prêtent plus facilement au travail de faiseurs de quotas du sérail qui, pris de griserie, ne respectent même plus leurs propres normes. C'est ainsi que le référendum sur la concorde civile de la fin de l'année 1999 sera crédité d'un taux de participation de 85,06% alors que Yazid Zerhouni, le responsable politique premier des statistiques électorales, avouera sans ciller dans une déclaration à l'ENTV faite au lendemain de l'élection présidentielle d'avril 2004, que «le taux optimum, incompressible, de participation aux élections en Algérie est d'environ 83%».

En ne surveillant désormais que les significations politiques du seul score électoral du président, à travers la «programmation» d'un taux de participation respectable tournant autour de 60% (58,01%pour la présidentielle de 2004), corrigée juste après par le référendum de confirmation massive de la politique de réconciliation nationale (79,76%), le «cabinet noir», nouvelle version, semble avoir sacrifié les résultats des autres scrutins à la réalité des chiffres vrais du terrain, caractérisés par la fulgurante et irrépressible montée de l'abstention.

En optant dans ce cadre pour une politique de «mal-élection» de toutes les autres institutions nationales et locales (APN, assemblées locales), le système a innové en matière de double jeu avec la riche palette de la cagnotte de l'abstention, magique gisement électoral, en ces temps de rareté des vaches maigres que sont les électeurs. C'est cette nouvelle stratégie machiavélique du pouvoir qui permettra à l'abstention de conquérir définitivement le statut incontesté de première force politique du pays.

L'événement est historique. Il se manifestera de façon éclatante, à deux reprises : une première fois au cours des législatives du 30 mai 2002 en étant supérieur et au nombre de votants (9 662 591 contre 8 288 536) et même au nombre de voix recueillies par le président Bouteflika à l'élection présidentielle de 2004 (8 651 723 voix). Aux élections législatives de mai 2007, l'abstention enregistre pour la deuxième fois son plus haut niveau historique depuis l'indépendance du pays : presque le double du nombre de votants qui se sont rendus aux urnes(12 098 017 abstentions) !...

Entre-temps, le gisement des sans voix est, conformément à la nouvelle alchimie de sortie des urnes mise en place, utilisé à l'élection présidentielle de 2004 (il n'est plus que de 7 598 472), pour permettre au président de redevenir virtuellement la première force politique et en 2005 (référendum sur la réconciliation nationale) au taux de participation de se situer décemment en deçà du seuil incompressible de 83% fixé par Zerhouni, six mois plus tôt. Avec un taux de participation de 79,76% alimenté essentiellement à partir de l'écrêtement de la vague des abstentionnistes, l'abstention est contenue dans les limites de 20% (3 707 250). Moins de deux ans plus tard (élections législatives 2007), libérée de ses pesanteurs, cette dernière reprend de la hauteur et prend l'allure d'un véritable tsunami avec 12 098 017 abstentionnistes !

Dans le combat entre les deux principales forces politiques que sont désormais l'Alliance présidentielle et l'abstention, cette dernière a déjà remporté le premier tour. Elle a imposé au président le recours au Parlement plutôt qu'au référendum pour réviser la Constitution de 1996. Le président a annoncé publiquement son intention de prendre sa revanche en organisant, sitôt installé dans son fauteuil de président à vie, un référendum de révision de la Constitution.

En attendant, il doit passer l'étape de l'élection présidentielle. Si la chasteté démocratique des urnes est respectée, l'ultime combat contre le règne de la gérontocratie sera mené par l'alliance stratégique et historique entre deux variables statistiques : l'abstention et les bulletins nuls, qui représentaient à la dernière élection législative près de 80% du corps électoral. Sauf si, une fois de plus, on décide de donner les voix des «sans voix» au candidat-président… à vie. Dans ce cas-là, même ceux qui ne voteront pas pour ne pas cautionner un processus de putsch constitutionnel… cautionneront.

Saïd Tikouk

UNE STRATÉGIE NATIONALE SERA ADOPTÉE

Quelles actions pour consolider la famille ?

La Stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, et la Stratégie nationale de l'enfance ont donné naissance à un nouveau chantier, aussi sensible et complexe. La ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara-Saâdia Djaâfar a officiellement ouvert, hier, au Palais de la culture, le débat sur la famille algérienne afin d'élaborer la Stratégie nationale de la famille.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Le ministre de la Solidarité nationale, M. Ouled Abbas, ainsi que de nombreux représentants des différents ministères, notamment de la Santé, de l'Education, des Affaires religieuses et du Travail, ont tenu à assister au lancement du premier atelier de réflexion sur cette nouvelle stratégie.

Le mouvement associatif et les organismes humanitaires internationaux sont également partie prenante de cet atelier. Avec la coopération technique belge dans l'élaboration de cette stratégie, ce premier atelier a pour principal objectif d'accueillir toutes les données relatives à la famille algérienne, ses caractéristiques sociologiques et anthropologiques, ses conditions de vie et ses perspectives. C'est à partir de cet éclairage, beaucoup plus sociologique, que commencera le véritable travail sur la famille. Une famille actuellement en décomposition et en perte de ses repères et valeurs. Les sociologues ont tiré ces dernières années la sonnette d'alarme pour avertir sur la menace de déperdition de la famille algérienne. Alors qu'elle a commencé à se structurer durant les années 1980, la famille algérienne a été frappée dès le début des années 1990 par le phénomène du terrorisme, où des Algériens s'entretuaient. Renfermée sur elle-même, la famille algérienne a commencé à sortir, au début des années 2000, de son isolement, imposé par la situation sécuritaire, pour aller à la rencontre du monde extérieur. Et là aussi, c'est un nouveau déchirement. La famille algérienne tente de renaître de ses cendres, mais malheureusement dans le désordre et l'anarchie. La violence a pénétré la cellule familiale et s'est propagée à la rue et aux écoles. Des fléaux sociaux sont apparus à cause de la pauvreté et de la misère. On peut citer, entre autres, la pédophilie et l'inceste. C'est à ce constat général que feront face les experts et les représentants de la société civile qui travailleront sur la Stratégie nationale de la famille.

Cet atelier sera suivi par d'autres jusqu'à la mise en place, en 2009, du plan d'action qui concrétisera ladite stratégie. Les priorités seront définies par chaque secteur et le travail sera, quant à lui, collectif. «Tous les ministères travailleront en étroite collaboration pour combiner les actions à mettre en œuvre», a déclaré Mme Nouara Djaâfar.

R. M.

BOUDOUAOU

Un élu du FNA tombe pour corruption

Certains élus locaux et responsables des administrations n'ont aucun scrupule à s'enrichir illégalement. C'est ce que vient de faire un élu du Front national algérien, (FNA) de Moussa Touati, à l'APC de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès.

Cet élu, âgé d'une cinquantaine d'années, père de famille, a été pris en flagrant délit de corruption. Selon les premiers éléments d'information en notre possession, S. M. a exigé 60 000 DA d'un citoyen pour l'inscrire sur la liste des demandeurs de logements sociaux participatifs.

Les éléments de la Sûreté de Boudouaou, après plainte de la victime, lui ont tendu une souricière. Il encoure une lourde peine de prison.

S. M. a fait partie, pour rappel, d'un collectif d'élus qui voulaient destituer l'actuel P/APC. Cette action, qui s'est produite il y a quelques mois, a été fustigée par la mauvaise gestion du maire.

Il est à rappeler que ce représentant du FNA à l'Assemblée populaire communale de Boudouaou avait été élu en 1997 sur la liste du RND. En 2001, c'est-à-dire une année avant la fin de la mandature 1997/2002, il a remplacé le P/APC qui était alors en poste, lequel avait eu des démêlés avec la justice pour détournement d'argent, avant de se voir infliger une lourde peine de prison.

Abachi L.